Image not found or type unknown

Loyer impayé. locataire et garant injoignables

Par **lbk**, le **30/11/2012** à **16:20**

Bonjour,

Nous sommes propriétaires d'un appartement dont la locataire ne paye pas le loyer depuis son entrée dans le logement fin septembre. Elle n'est plus joignable (le numéro de portable n'est plus attribué), ne va pas récupérer ses courriers en RAR. L'adresse du garant semble fausse, le courrier nous est revenu.
Quel recours avons-nous et à quel tarif selon vous ?
Nous vous remercions d'avance.

Par **cocotte1003**, le **30/11/2012** à **18:49**

Bonjour, vus envoyez au locataire une LRAR au locataire pour le mettre en demeure de régler sous huitaine son retard de loyer. Si la lettre vous revient, surtout vous ne l'ouvrez pas et vous vous rendez avec votre contrat de bail et vos 2 lettres (garant +locataire) chez un huissier en vue d'une saisie. Avez vous pensez à vérifier aupres des voisins que votre locataire n'est pas parti à la cloche de bois, cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés